



Alerte sur les associations d'éducation populaire !

jeudi 1er octobre 2020, par [Bariaud](#)

ACTUALITÉ

ALERTE SUR LES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE !

Le secteur Jeunesse et Éducation Populaire c'est plus de 680 000 emplois répartis entre des fédérations nationales historiques et de beaucoup plus petites structures. Elles agissent sur l'ensemble du territoire et composent ensemble un mouvement d'éducation populaire multiforme et vecteur d'émancipation.

La crise sanitaire, qui a mis à l'arrêt une grande partie des activités, a bien évidemment impacté ce secteur d'activité. Les associations ont certes bénéficié, après quelques hésitations, de la mesure d'indemnisation du chômage partiel mais elles ont perdu une partie de leurs budgets en remboursant des cotisations des adhérent·es. Pour les plus petites structures déjà fragiles et pour les personnels souvent précaires l'inquiétude est forte, d'autant que la reprise d'activité est difficile.

En parallèle la Fédération Française des MJC, dont la situation économique et financière n'a eu de cesse de se dégrader depuis plusieurs années, est en grand danger. Son histoire a été malheureusement trop marquée de crises profondes provoquées par des dirigeants plus préoccupés par leur intérêt personnel que par la mission d'intérêt général dont ils et elles devaient être porteur·ses. Placée en redressement judiciaire puis en observation entre 2012 et 2013, la fédération verra ses comptes bloqués par

l'URSAFF en 2019. Les représentant·es CGT n'ont pas cessé de réclamer un vrai plan de redressement assurant la pérennité de la fédération et de ses missions mais cela n'a jamais été fait sérieusement et dès fin novembre la trésorerie ne permettait plus de payer les salaires. Une assemblée générale est convoquée fin septembre. L'issue du Conseil national de la résistance, cette fédération est aujourd'hui en grand danger et ses salarié·es risquent un plan social.

La FEDC et le SNFJS reçu le 15 septembre au ministère de l'Éducation nationale ont alerté la secrétaire d'État à la jeunesse sur la situation de la FFMC. Cette situation a également permis de rappeler nos préoccupations sur une politique de la jeunesse qui oriente les budgets publics vers le Service national universel et des dispositifs comme les « vacances apprenantes » ou les « 25JC » (Sport Santé Culture Civisme) au détriment d'une politique réfléchie et travaillée avec les associations

d'éducation populaire. Une politique jeunesse nationale ne peut se réduire à des dispositifs médiatiques, dont le SNJ porteur d'une idéologie inverse aux valeurs de l'éducation populaire et au projet émancipateur défendus par notre fédération.

La crainte est forte chez les militant·es de voir se mettre en place une réforme des financements du secteur associatif qui amplifierait le désengagement des fonds publics et le recours aux financements par projet sur des fonds venant principalement d'entreprises privées. La mise en place de fondations scolaires et redistribuant les dotations des entreprises dans les territoires risque de renforcer la part et l'attractivité du financement privé et par là-même de légitimer les outils d'évaluation, les pratiques voire les objectifs du monde lucratif.

Ce qui est en jeu depuis déjà quelques temps c'est bien la capacité de l'éducation populaire à garder une indépendance qui lui permette de renouer avec une tradition d'innovation au service de ses aspirations d'émancipation et de transformation sociale.

La FEDC défend un financement majoritairement public et donc pérenne, seule garantie d'une politique à long terme assurant l'égalité d'accès sur tout le territoire aux activités éducatives, culturelles et sportives.

Nous nous retrouverons le 9 octobre à Flavignol avec les militant·es du secteur associatif pour débattre de nos revendications fédérales et défendre ensemble l'accès de toutes et tous à une politique sportive, éducative et culturelle émancipatrice.

07

Le Lien N°204 - 01er Oct 2020



Le secteur Jeunesse et Éducation Populaire c'est plus de 680 000 emplois répartis entre des fédérations nationales historiques et de beaucoup plus petites structures. Elles agissent sur l'ensemble du territoire et composent ensemble un mouvement d'éducation populaire multiforme et vecteur d'émancipation.

La crise sanitaire, qui a mis à l'arrêt une grande partie des activités, a bien évidemment impacté ce secteur d'activité. Les associations ont certes bénéficié, après quelques hésitations, de la mesure d'indemnisation du chômage partiel mais elles ont perdu une partie de leurs budgets en remboursant des cotisations des adhérent·es. Pour les plus petites structures déjà fragiles et pour les personnels souvent précaires l'inquiétude est forte, d'autant que la reprise d'activité est difficile.

En parallèle la Fédération Française des MJC, dont la situation économique et financière n'a eu de cesse de se dégrader depuis plusieurs années, est en grand danger. Son histoire a été malheureusement trop marquée de crises profondes provoquées par des dirigeants plus préoccupés par leur intérêt personnel que par la mission d'intérêt général dont ils et elles devaient être porteur·ses. Placée en redressement judiciaire puis en observation entre 2012 et 2013, la fédération verra ses comptes bloqués par l'URSAFF en 2019. Les représentant·es CGT n'ont pas cessé de réclamer un vrai plan de redressement assurant la pérennité de la fédération et de ses missions mais cela n'a jamais été fait sérieusement et dès fin

novembre la trésorerie ne permettra plus de payer les salaires. Une assemblée générale est convoquée fin septembre. Issue du Conseil national de la résistance, cette fédération est aujourd'hui en grand danger et ses salarié·es risquent un plan social.

La FERC et le SNPJS reçus le 15 septembre au ministère de l'Éducation nationale ont alerté la secrétaire d'État à la jeunesse sur la situation de la FFMJC.

Cette réunion a également permis de rappeler nos désaccords sur une politique de la jeunesse qui oriente les budgets publics vers le Service national universel et des dispositifs comme les « vacances apprenantes » ou les « 2S2C » (Sport Santé Culture Civisme) au détriment d'une politique réfléchie et travaillée avec les associations d'éducation populaire. Une politique jeunesse nationale ne peut se réduire à des dispositifs médiatiques, dont le SNU porteur d'une idéologie inverse aux valeurs de l'éducation populaire et au projet émancipateur défendue par notre fédération.

La crainte est forte chez les militant·es de voir se mettre en place une réforme des financements du secteur associatif qui amplifierait le désengagement des fonds publics et le recours aux financements par projet sur des fonds venant principalement d'entreprises privées. La mise en place de fondations récoltant et redistribuant les donations des entreprises dans les territoires risque de renforcer la part et l'attractivité du financement privé et par là-même de légitimer les outils d'évaluation, les pratiques voire les objectifs du monde lucratif.

Ce qui est en jeu depuis déjà quelques temps c'est bien la capacité de l'éducation populaire à garder une indépendance qui lui permette de renouer avec une tradition d'innovation au service de ses aspirations d'émancipation et de transformation sociale.

La FERC défend un financement majoritairement public et donc pérenne, seule garantie d'une politique à long terme assurant l'égalité d'accès sur tout le territoire aux activités éducatives, culturelles et sportives.

Nous nous retrouverons le 9 octobre à Montreuil avec les militant·es du secteur associatif pour débattre de nos revendications fédérales et défendre ensemble l'accès de toutes et tous à une pratique sportive, éducative et culturelle émancipatrice.